



Patrimoine Cyril du Réau, restaurateur d'art, a ressuscité deux pendules acquises par l'Etat de Fribourg au XVIII^e siècle. >> 11



Levée de boucliers contre la Pride 2022

Bulle. La tenue de la Pride 2022 à Bulle, du 24 au 26 juin, ne fait pas l'unanimité. Des catholiques invitent les Gruériens à ne pas assister à cet événement et à faire acte de réparation. >> 13

RÉGIONS

9
LA LIBERTÉ
SAMEDI 4 JUIN 2022

Des éleveurs fribourgeois se diversifient en faisant paître leurs animaux sur le terrain de leurs clients

Des moutons à la place des tondeuses

<< DELPHINE FRANCEY

Ecopâturage >> Les moutons du berger Sébastien Bise broutent tranquillement dans un talus raide, à proximité d'une pelle mécanique. Ces animaux de la race noire du Velay (région du Massif central en France) font office de tondeuse naturelle en entretenant ce terrain jouxtant la gravière de Granges-de-Vesin, un site exploité par la société bernoise Weibel. Sébastien Bise a été mandaté par l'entreprise pour faire paître ses bêtes.

Cette méthode d'entretien écologique, et sans nuisance sonore, des espaces verts est appelée écopâturage. Ce service semble constituer encore un marché de niche dans le canton de Fribourg, mais il tend à s'étendre notamment pour répondre à une hausse des demandes de particuliers, d'entreprises et de collectivités publiques (lire ci-dessous). Pour certains éleveurs, c'est aussi un moyen de diversifier leurs activités.

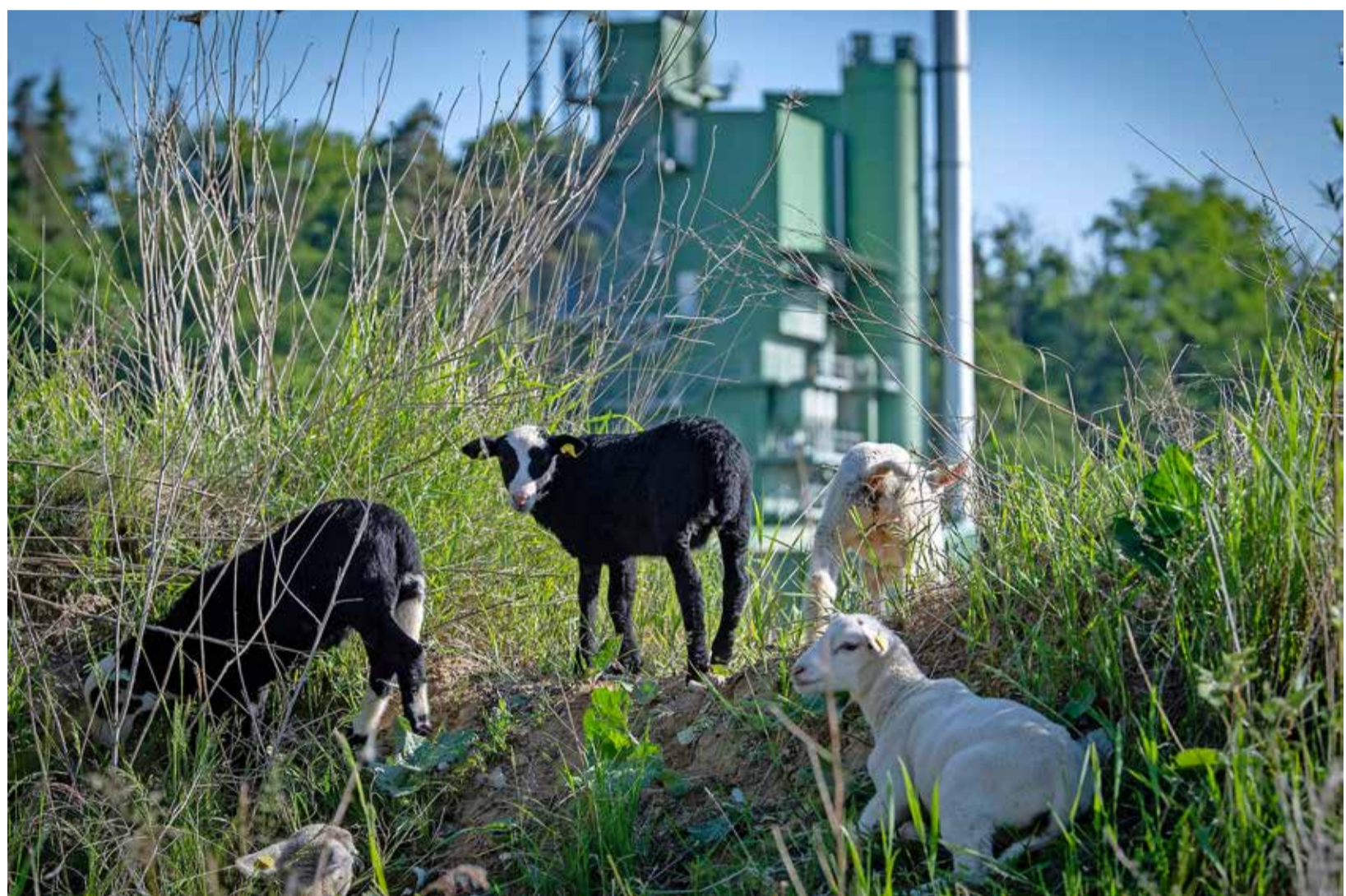


«Entre le client et le berger, tout le monde y gagne» Sébastien Bise

Sébastien Bise, qui est aussi viticulteur et qui travaille avec sa compagne Siulene Marcon Kaiser, exploite à Cheyres un domaine de 28 ha. Le couple détient 650 brebis et 900 agneaux destinés à la consommation. Il vient de se lancer dans l'écopâturage grâce à l'impulsion de Weibel. L'entreprise lui a proposé de le rémunérer pour entretenir ses 3,5 ha de talus autour de sa gravière.

Un double avantage

«Nous faisons appel à des entreprises spécialisées. Ces campagnes de fauche sont contraignantes par la complexité du terrain et par la grandeur de la surface. Cela correspondait à environ 3 à 4 jours de travail pour 2 personnes, beaucoup de machines et par conséquent de bruit», indique Simon Lambert. Le collaborateur du département matériaux chez Weibel poursuit: «Nous avons souhaité limiter ces impacts, et nous avons eu l'idée de l'écopâturage



Les moutons du berger Sébastien Bise ont entretenu les 3,5 ha de talus autour de la gravière de Granges-de-Vesin, exploitée par la société Weibel. Alain Wicht

en voyant des moutons paître dans un talus.»

Pour Sébastien Bise, l'écopâturage présente un double avantage: il dispose de terre pour ses bêtes tout en se faisant rémunérer pour son travail alors que jusqu'à maintenant il devait louer des zones agricoles. «Entre le client et le berger, tout le monde y gagne. Je me suis fixé comme objectif de trouver entre 3 et 5 clients d'ici à 2025 dans la région. Je déplace mon cheptel à pied et pour rester rentable, il me faut une parcelle d'un hectare minimum», précise le Broyard, qui facture ses services

entre 800 et 1000 francs par hectare.

La société EcoParcelle

Catherine Brassaud, ostéopathe pour animaux établie à Romanens, est active dans le milieu depuis 2013, année durant laquelle elle a fondé EcoParcelle. L'entrepreneuse, qui ne divulgue pas le montant de ses prestations, loue sa huitantaine de petits moutons d'Ouesant à une dizaine de clients (communes, particuliers, régie immobilière, etc.) répartis essentiellement sur l'Arc lémanique en milieu urbain. «Mes

moutons offrent une distraction, et ils restent généralement dans la région toute la saison, qui peut s'étendre de mars jusqu'à décembre en fonction du lieu. Je restreins au minimum mes déplacements motorisés pour être la moins polluante possible. Les privés et les régies immobilières, via le concierge, s'occupent de tout», explique Catherine Brassaud.

La Gruérienne reçoit essentiellement des demandes de la part de citoyens vaudois. «J'ai très peu de clients du canton de Fribourg. Peut-être parce que les Fribourgeois sont plutôt ha-

bitués à mettre à disposition leur terrain pour faire paître des moutons au lieu de payer pour ce service», suppose-t-elle.

La ville de Bulle a fait appel aux services d'EcoParcelle pour entretenir une parcelle de 6000 m² près du stand de tir à La Tour-de-Trême, qui faisait partie des mesures de compensation écologique liées à la route de contournement H189. «Le terrain se situe en lisière de forêt et en zone humide. Recourir à l'écopâturage a l'avantage de protéger le sol et la biodiversité. Cette méthode s'inscrit dans le développement durable, tout en

étant une technique efficace et économiquement avantageuse en termes de ressources humaines», relève Alain Sansonnens, chargé de communication pour la ville.

Très sollicité

Comme Catherine Brassaud, Mikaël Allaman est très sollicité par des clients de l'Arc lémanique. «Sans mentir, je reçois un téléphone par semaine. Je préfère rester dans la région de la Gruyère pour que la démarche reste écologique et afin que le service soit rentable. Je me déplace pour une parcelle d'au minimum 1000 m²», détaille l'agriculteur de Charmey, qui compte 130 moutons d'Engadine et une dizaine de clients. Il a opté pour l'écopâturage pour remplacer les alpages qu'il a délaissés en raison des risques d'attaque de loup. Il propose ce service depuis deux ans et souhaite renforcer ses prestations «car il y a du potentiel», estime-t-il sans préciser ses prix.

L'écopâturage présente de nombreux avantages, mais il a bien entendu ses limites. Les éleveurs contactés rappellent que les moutons n'ont pas une tonte régulière comme la machine. Ils ne mangent pas non plus tous les végétaux ce qui implique pour le berger d'égaliser en fauchant manuellement. >>

TROIS QUESTIONS À YVAN ROULIN



YVAN ROULIN
Gérant de l'Association fribourgeoise d'élevage ovin et caprin

L'écopâturage est-il un phénomène en pleine expansion ou un marché de niche?

J'aurais tendance à dire que c'est un marché de niche en expansion. De plus en plus de gens et de collectivités publiques se sentent plus proches de la nature et se rendent compte de l'intérêt d'entretenir naturellement des parcelles, sans machine. Pour les éleveurs, ce type d'activité peut être une opportunité intéressante. A condition de s'organiser en délimitant par exemple une zone de travail dans sa région pour éviter les grands déplacements, qui ont un impact écologique.

Etes-vous de plus en plus sollicités?

Oui, de plus en plus par des particuliers et des communes en raison de cette prise de conscience écologique. Nous souhaitons, au sein de l'Association fribourgeoise d'élevage ovin et caprin, créer d'ici à cet automne un groupe d'intérêts dans l'idée de mettre en ligne une plateforme qui répertierait les éleveurs proposant des services d'écopâturage.

Selon deux éleveurs interrogés, il semblerait que les clients fribourgeois soient plus réticents que les clients

de l'Arc lémanique à opter pour cette méthode.

Pourquoi, selon vous? Les mentalités sont différentes entre les milieux urbains et la campagne. Chez nous, les éleveurs, qui ont des moutons par hobby, mettent depuis longtemps leurs bêtes sur des parcelles prêtées par exemple par des entreprises, des communes...

L'écopâturage consiste à payer pour faire pâturer des animaux sur son terrain. Il y a un changement de pratique, et les gens doivent comprendre qu'éleveur est un métier. L'élevage a un certain coût, et cette prestation a un prix. >> DEF

VIDÉO laliberte.ch/videos